

Prix spécial de médiation 2021

Biblioteca Braille e del libro parlato, Unitas, Tenero

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), Genève

Bibliothèque Sonore Romande (BSR), Lausanne

SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich

Par Nathalie Garbely

Le Prix spécial de médiation 2021 récompense quatre bibliothèques qui rendent des textes imprimés accessibles aux aveugles et à toutes les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap (vue basse, dyslexie, etc.). Basées à Genève, à Lausanne, à Collombey, à Tenero et à Zurich, elles adaptent des livres dans les quatre langues nationales : elles réalisent des enregistrements sonores, des volumes en braille ou des documents numériques dans des formats spécifiques. À la pointe de la technologie, elles développent des programmes et des applications de téléchargement adaptés. Parallèlement, elles offrent un service d'envoi postal de CDs et d'ouvrages en braille, afin de répondre à tous les besoins. Depuis des décennies, elles défendent l'accès de toutes et tous à l'information écrite et à la littérature.

Une longue histoire

La Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), un service de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) à Genève a été fondée en 1902. La Biblioteca Braille e del libro parlato a été créée en 1948 à Tenero au Tessin. L'Étoile sonore est née en 1964 en Valais. En 1976, la Bibliothèque Sonore Romande (BSR) a ouvert ses portes à Lausanne. En Suisse alémanique, les bibliothèques de livres en braille et de livres audio, dont la plus ancienne date de 1903, ont fusionné en 1975 pour devenir la SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte. Installée à Zurich, la SBS assume également le rôle de faîtière pour le réseau suisse de ces bibliothèques spécialisées. Depuis 2019, L'Étoile sonore est rattachée administrativement à la SBS. Toutes ces bibliothèques sont nées sous l'impulsion de personnes aveugles ou malvoyantes.

Les quatre bibliothèques primées sont des associations ou des fondations privées financées, d'un côté, par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et, de l'autre, par des dons de collectivités, d'autres fondations privées et de particuliers. Les trois bibliothèques latines bénéficient également de l'engagement de dizaines de bénévoles qui enregistrent leurs livres audio.

Par téléphone ou en téléchargement, toujours au plus près du public

Depuis leur création, ces bibliothèques ont connu de nombreux changements qui tiennent en grande partie aux développements technologiques. Alors qu'ils ont longtemps été poinçonnés à la main et sous la dictée, les livres en braille sont actuellement produits avec l'assistance d'ordinateurs. À l'avenir, l'intelligence artificielle devrait accélérer encore la transcription en braille abrégé, une forme d'écriture sténographique. Quant aux livres audio, les premiers ont été enregistrés dans les années 1950, sur bandes d'abord et ensuite sur cassettes. Depuis le début des années 2000, ils sont enregistrés numériquement au format DAISY (Digital Accessible Information System), qui permet de naviguer dans le texte, de passer d'un chapitre à l'autre, de consulter la table des matières à tout moment ou d'insérer des marque-pages. En d'autres termes, le format DAISY rend possible non seulement une écoute passive mais aussi une lecture active des textes. Les livres audio sont désormais disponibles, d'une part, en fichiers téléchargeables sur smartphone ou tablettes et sur le site des bibliothèques. D'autre part, ils existent en CDs, qui se choisissent par téléphone et sont adressés par voie postale. Enfin, le développement d'e-books adaptés est plus récent encore.

Un réseau solidaire

Les quatre bibliothèques lauréates du Prix spécial de médiation travaillent en collaboration au niveau suisse et sont actives dans des réseaux mondiaux : le DAISY Consortium, qui développe sur un plan technique des formats accessibles, et l'ABC (Accessible Book Consortium) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui met en place des échanges de livres accessibles au niveau mondial. Chaque bibliothèque a ses particularités, liées à son histoire, à la taille de son équipe et à son ancrage géographique, mais toutes partagent le but suivant : rendre des textes imprimés accessibles aux aveugles et à toutes les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap (vue basse, dyslexie, etc.). Elles proposent plusieurs formats de livres qu'elles prêtent à leurs abonnés.

Un engagement pour l'accès à l'écrit récompensé

Les principes de solidarité et d'inclusion sociale sous-tendent tout leur travail. Les bibliothèques primées partagent leurs productions et leurs savoir-faire. Elles intègrent des personnes handicapées dans leur équipe. Elles répondent aux besoins individuels de leurs abonnés, que ce soit pour les soutenir dans leur scolarité ou assouvir leurs envies de lecture à l'âge de la retraite. Elles défendent ainsi l'accès à ces biens essentiels que sont l'information écrite et la littérature. C'est cet engagement de longue haleine qui est aujourd'hui récompensé par l'Office fédéral de la culture.

Entretiens croisés

Le Prix spécial de médiation 2021 vous a été attribué sur une proposition du jury d'experts mandatés par l'Office fédéral de la culture. Que représente cette récompense pour vous ?

Isabelle Albanese, directrice de la Bibliothèque Sonore Romande (BSR), Lausanne

Ce Prix spécial de médiation est une grande chance ! Il donnera une belle visibilité à nos bibliothèques. Nous cherchons à aider toutes les personnes qui auraient besoin de nous, à ne laisser personne de côté. Or, qu'il s'agisse de personnes perdant la vue avec l'âge ou d'élèves dyslexiques, ce sont souvent des proches (famille, corps enseignant, personnel d'EMS) qui nous mettent en contact avec elles. Gagner en visibilité sera donc très précieux. Par ailleurs, le Prix est doté d'une aide financière non négligeable. Chaque bibliothèque recevra donc 10'000 francs. Pour la BSR, cela représente vingt titres supplémentaires.

Cédric Rérat, responsable de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), Genève

À vrai dire, cela a été une grande surprise. Et nous sommes ravis. C'est une reconnaissance du travail de bibliothèque que nous faisons au niveau suisse, puisqu'il touche toutes les régions. Cela fait des années que nous travaillons en bonne intelligence avec nos partenaires romands, suisses mais aussi étrangers : projets pour proposer des outils communs, partage de compétences, échanges de titres entre bibliothèques francophones, etc. Cette récompense permettra de nous faire connaître davantage et de sensibiliser la population à nos activités.

Franca Taddei, responsable de la Biblioteca Braille e del libro parlato, Unitas, Tenero

Personnellement, c'est une grande satisfaction. J'ai une pensée pour Tarcisio Bisi, le fondateur d'Unitas qui est décédé en 1997. Aveugle lui-même, il s'est beaucoup battu pour défendre l'accès à la culture des personnes aveugles et malvoyantes. Ce Prix va également aux hommes et les femmes sans qui la Biblioteca Braille e del libro parlato ne pourrait pas exister : les bénévoles qui consacrent plusieurs heures par semaine à l'enregistrement de livres et de revues. Ce sont des gens qui aiment lire et qui connaissent la valeur de l'écrit.

Flavia Kippele, directrice de la SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich

Il s'agit d'abord d'une grande reconnaissance pour notre travail et celui de nos collaborateurs. Nous sommes enchantés. Ce Prix spécial de médiation souligne également l'importance de l'inclusion en Suisse : la participation de toutes et tous à la vie culturelle est prise au sérieux. En l'occurrence, tout le monde doit avoir un accès à l'écrit. À travers nous, c'est donc un message adressé aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'à toutes les personnes empêchées de lire un texte imprimé. En tant que bibliothèque généraliste, nous leur mettons à disposition non seulement de la littérature mais aussi des informations très pratiques, telles que des livres de recettes, des manuels. Nous défendons leur droit d'avoir accès à la culture écrite dans un sens très large, un droit pleinement reconnu par ce prix.

Vos bibliothèques ont toutes été créées pour des personnes aveugles et malvoyantes. Entre-temps elles se sont ouvertes à toutes personnes empêchées de lire par un handicap quel qu'il soit. Qui a recours aujourd'hui à vos bibliothèques ?

Flavia Kippele, SBS, Zurich

Cela fait une dizaine d'années que nous proposons nos services à des dyslexiques, à des élèves souffrant de troubles de la concentration, à des personnes qui ne peuvent pas tenir un livre imprimé entre les mains, à des malades de Parkinson, etc. L'ouverture de nos bibliothèques à ces nouveaux publics s'est faite très simplement : nous avons réalisé que nos efforts pour rendre les textes imprimés accessibles aux aveugles et malvoyant·e·s pouvaient servir à d'autres. Ce constat a été fait au sein du réseau mondial des bibliothèques braille et de livre sonore, le DAISY Consortium. Grâce à cette organisation, nous développons de nouveaux programmes informatiques en réunissant nos ressources, notamment financières. Nous avons ainsi harmonisé nos formats de livres, ce qui nous permet de partager facilement nos titres. De même, une fois réunies, ces populations minoritaires dans chaque région forment un marché, ce qui peut inciter des entreprises à fabriquer des appareils adaptés à leurs besoins.

Si nous accueillons de jeunes dyslexiques, notre public est plutôt âgé. Il est principalement composé de personnes malvoyantes ou atteintes d'autres pathologies liées à la vieillesse. En tous les cas, pour s'inscrire chez nous, il faut présenter un certificat médical ou un document attestant d'un handicap à la lecture. Selon les régions, ce sont les logopédistes, les psychologues scolaires ou les enseignant·e·s spécialisé·e·s qui sont habilité·e·s à délivrer ces attestations. Cette inscription donne accès à tous nos formats de texte et permet d'accéder aux catalogues des autres bibliothèques braille et de livres audio de Suisse.

Franca Taddei, Unitas, Tenero

Chez nous, l'ouverture aux dyslexiques est plutôt récente. Nous avons encore un travail d'information à faire auprès du corps enseignant. Mais depuis des années déjà, nous suivons les élèves aveugles qui sont intégrés aux écoles publiques du canton. Nous préparons le matériel dont ils ont besoin. Grâce aux nouvelles technologies, ces élèves ont gagné beaucoup d'autonomie. Quant à l'âge moyen de nos utilisateurs, il est au-dessus de 70 ans. Cela signifie que nous envoyons de nombreux de livres audio sur CD par courrier postal.

Cédric Rérat, BBR, Genève

Nous commençons à nous ouvrir effectivement à de nouveaux publics, mais depuis très peu de temps. Jusqu'ici, nous nous sommes concentrés sur le public aveugle et malvoyant. Il faut dire que la BBR fait partie de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA). Nous avons des abonné·e·s de tous âges, mais la majorité est cependant constituée de

seniors. Il nous est arrivé plusieurs fois d'avoir des centenaires. Nous cherchons à satisfaire tout le monde : les personnes souhaitant un moyen simple de lecture, avec le CD par exemple, mais aussi celles qui utilisent des technologies plus récentes comme le téléchargement. Dans notre collection, nous avons une section jeunesse et une section adulte avec différents genres littéraires, comme une bibliothèque publique.

Isabelle Albanese, BSR, Lausanne

Notre public s'est beaucoup élargi ces dernières années. Aujourd'hui, environ 30% de nos bénéficiaires sont des personnes dyslexiques. Cela nous amène à développer nos services en ligne, à inventer de nouvelles activités de médiation. Chaque format a son public et les jeunes sont plus à l'aise avec le numérique. Mais nous envoyons une grande quantité de nos livres sur CD. Il nous tient à cœur de laisser le choix du format à nos auditrices et à nos auditeurs. Il n'est donc pas nécessaire d'être informatisé pour avoir accès à nos services. Les livres empruntés sont d'ailleurs très souvent choisis par téléphone.

Le livre audio est le format le plus sollicité par les publics de vos bibliothèques. Qui sont les personnes qui enregistrent les livres ? et qui procède au choix des titres ?

Isabelle Albanese, BSR, Lausanne

Nous avons la chance de pouvoir compter sur environ 120 bénévoles qui lisent soit dans des cabines d'enregistrement soit depuis chez eux, ce qui nous a permis de poursuivre la production depuis le début de la pandémie. Chaque mois, près de dix nouvelles personnes viennent proposer leurs services. Je trouve ça magnifique. Comme nous veillons à la qualité des enregistrements, nous leur faisons passer un test et nous nous montrons très sélectifs face à ces candidatures. Il y a des gens qui lisent chez nous depuis très longtemps. Certains ont commencé avant même l'ouverture de la BSR en 1976 ; ils avaient été sollicités par la fondatrice, Madeleine Bernet, pour créer un fonds de livres. Il y a plein de belles histoires : nous avons maintenant des personnes qui lisent pour leur ancienne institutrice qui leur avait appris à lire. Ces personnes se retrouvent par le biais de la BSR.

Notre bibliothécaire fait des choix qui sont complétés par les demandes des auditrices et des auditeurs. Elles représentent environ 10% de notre fonds. Souvent, elles sont déjà en cours de réalisation : les abonnés des bibliothèques sonores ont les mêmes goûts que les autres lecteurs. Nous essayons d'enregistrer rapidement les livres car notre bibliothèque défend un but social. En effet, nous nous concentrons sur l'actualité des Prix littéraires, les best-sellers, à savoir les livres dont on parle. Nous voulons ainsi favoriser le lien entre les individus.

Pour chaque titre demandé dans notre catalogue de 26 000 ouvrages, nous nous acquittons de droits d'auteurs auprès de ProLitteris¹. Ceci nous donne le droit de transcrire tout document, sans devoir demander d'autorisation ni à l'auteur·e ni à la maison d'édition.

Cédric Rérat, BBR, Genève

Nous n'avons pas de bénévole type. Nous comptons un peu plus de femmes que d'hommes et les profils sont très variés : des étudiant·e·s en lettres, des comédien·ne·s amateurs, des enseignant·e·s et des journalistes de radio en activité ou à la retraite, et des personnes qui simplement aiment la littérature. Nous leur laissons un peu de choix pour les lectures. Ils enregistrent des textes pour d'autres, mais leur plaisir compte également. Quant à la transcription de livres en braille, elle est désormais largement informatisée. Mais chaque volume doit être relié manuellement après être passé sous les doigts d'un de nos collaborateurs aveugles pour vérification. La transcription au poinçon qui se pratiquait à

¹ Société suisse de droits d'auteur pour les œuvres littéraires, photographiques et plastiques.

L'ouverture de la BBR en 1902 est difficilement imaginable aujourd'hui : toute erreur était alors interdite.

Comme dans les autres bibliothèques du pays, les demandes d'abonné·e·s sont prioritaires. Le reste des titres est choisi par notre équipe de bibliothécaires, qui connaissent bien notre collection. Certains livres sont suggérés par les bénévoles. Nous accordons une attention particulière à la littérature romande. Dans tous les cas, avant d'enregistrer un livre ou de le transcrire en braille, nous vérifions que l'ouvrage n'est pas en préparation dans une autre bibliothèque du réseau, que ce soit en Suisse romande ou dans d'autres pays francophones. Nous évitons de produire des ouvrages qui ont déjà été adaptés par d'autres bibliothèques et favorisons ainsi les échanges de titres.

Actuellement, nous avons un peu plus de 10 000 livres audio et 5 000 titres en braille. En règle générale, nous produisons environ 300 livres audio et 100 livres en braille par an.

Franca Taddei, Unitas, Tenero

Il y a toujours beaucoup de monde intéressé par ce type de bénévolat. Parmi nos 60 lectrices et lecteurs, il y a quelques jeunes et beaucoup de retraité·e·s. Celles et ceux qui ont travaillé à la radiotélévision tessinoise ou dans l'enseignement sont capables de lire pendant de longues heures d'affilée avec une voix parfaitement posée. Il nous arrive aussi de proposer à des auteur·e·s tessinois·e·s de venir enregistrer leurs propres textes.

Nous échangeons des livres avec des bibliothèques italiennes. Ce qui caractérise notre fonds, c'est la forte présence de littérature suisse, y compris des traductions de l'allemand et du français. Notre collection grandit de jour en jour. En 2020, nous avons 7 500 livres parlés, 800 livres avec grands caractères et plus de 700 livres en braille. Il y a peu de demandes d'ouvrages en braille car il n'y a que les aveugles de naissance et les personnes ayant perdu la vue à un jeune âge qui apprennent à lire à travers leurs doigts.

Flavia Kippele, SBS, Zurich

Chez nous, les lectrices et les lecteurs sont rémunéré·e·s. Ce sont des gens qui ont une formation spécifique et maîtrisent ce qu'on appelle le *Bühnendeutsch*², un allemand dans lequel les régionalismes ne s'entendent pas et qu'apprennent les journalistes de radio et de télévision ou les comédien·ne·s. Si j'enregistrais moi-même un livre, il ne pourrait pas être écouté à Berlin. Mon accent suisse serait beaucoup trop fort. Réaliser des enregistrements « sans accent » est indispensable pour pouvoir échanger des livres avec des bibliothèques autrichiennes et allemandes. Nous avons aussi des livres en dialectes alémaniques qui rencontrent un franc succès. Nous avons déjà enregistré tous ceux qui existent et ne manquons aucune parution. À chaque fois, nous devons trouver une personne qui vient du bon canton, qui saura lire parfaitement tel ou tel dialecte. Enfin, nous enregistrons aussi des livres en romanche. Au total, nous avons plus de 150 000 livres audio, qui représentent environ 60% de notre fonds. Viennent ensuite les livres en braille, ceux en grands caractères et les e-books. Les livres audio sont utilisables par tou·te·s, voilà pourquoi ils sont très demandés.

De nombreuses bibliothèques cherchent à devenir un troisième lieu, à savoir un espace d'échange des savoirs pour l'ensemble de la société, un lieu de vie et de rencontres qui n'abrite pas seulement des livres. Ce modèle vous inspire-t-il également ? Quels sont vos projets d'avenir ?

Franca Taddei, Unitas, Tenero

Pour moi, l'avenir de la Biblioteca Braille et del libro parlato devra être étroitement lié aux innovations technologiques, parce qu'elles renforcent l'autonomie des personnes aveugles et

² *Bühnendeutsch* signifie littéralement « allemand de scène ».

malvoyantes. Nous n'avons pas le projet de devenir un troisième lieu à proprement parler. Cependant nous avons la chance d'être situés dans la Casa Andreina, un centre de jour qui propose diverses activités. Il y a de grandes salles dans lesquelles nous pouvons organiser des rencontres. Nos apéritifs culturels réunissent jusqu'à cent personnes. À cause de la pandémie, nous avons dû organiser ces rencontres par streaming vidéo. Cela nous a demandé beaucoup de préparation, mais le résultat était réussi. Par ailleurs, l'un de nos lecteurs anime depuis plusieurs années « 'Il libro in poltrona' », un cercle de lecture qui réunit une dizaine de personnes. Après avoir écouté la même œuvre, elles partagent leurs avis et leurs ressentis. La discussion qui se développe leur permet d'élargir leur horizon.

En plus de ces activités culturelles, nous enregistrons quotidiennement les avis de décès. Nous rendons également accessibles les brochures accompagnant le matériel de vote, pour les autorités cantonales et fédérales. Ces enregistrements sont mis en ligne sur le site de la chancellerie, avec les versions en français et en allemand préparées par nos collègues. Nous les envoyons aussi à nos abonné·e·s qui le souhaitent. Tou·te·s les citoyen·ne·s doivent pouvoir participer à la vie politique en étant bien informé·e·s.

Isabelle Albanese, BSR, Lausanne

Nous ne prévoyons pas de développer un lieu physique dans lequel les personnes viendraient consulter des livres ou étudier. Nous n'avons jamais senti cette demande chez nos abonné·e·s. Et il serait très compliqué de proposer des ordinateurs ou des tablettes consultables par tou·te·s. Nous serions bien en peine de choisir parmi les nombreux paramètres qui permettent à notre public de lire à l'écran : augmentation des contrastes, affichage agrandi, écriture en blanc sur noir ou en noir sur jaune, synthèse vocale, etc.

Cependant, nous continuerons de développer des animations telles que les « Cafés littéraires ». Elles ont une fonction sociale importante, d'autant qu'il y a peu d'activités accessibles aux personnes handicapées de la vue. Nous voulons aussi que les bénéficiaires et les abonné·e·s puissent se rencontrer, apprendre à se connaître.

Enfin, nous souhaitons développer nos activités en ligne. Nous allons certainement créer une radio BSR. Nous avons déjà une revue sonore sur notre site, à travers laquelle nous présentons nos nouveautés et suggérons des lectures par thème pour mettre en valeur nos 26 000 livres. Il est essentiel de valoriser ce fonds et d'accompagner nos abonné·e·s qui sinon se perdraient dans cet océan de livres.

Cédric Rérat, BBR, Genève

Malheureusement, nos locaux ne nous permettent pas d'accueillir du public. Pour organiser des lectures et des tables rondes, nous devons nouer des partenariats. Nous avons collaboré notamment avec les Bibliothèques municipales de Genève, ce qui nous a permis de proposer un moment convivial à nos abonné·e·s et à nos bénévoles et d'aller à la rencontre d'autres publics. Nous organisons aussi des ateliers scolaires de sensibilisation à l'écriture braille. Nous nous réjouissons de reprendre ces activités, dès que la situation sanitaire le permettra. Nous profitons d'un nouveau site Internet, publié au printemps 2020, pour communiquer davantage par ce biais-là, avec la diffusion régulière d'actualités. Nous envisageons également la création de tutoriels et de podcasts.

Flavia Kippele, SBS, Zurich

Nous sommes une bibliothèque d'envoi. Le fait que nos abonné·e·s n'ont pas besoin de se déplacer constitue un aspect essentiel de l'accessibilité de nos livres. Que ce soit pour une personne aveugle ou atteinte de parkinson, la mobilité est souvent un problème. Nous envoyons donc nos livres par la poste ou par internet.

Par ailleurs, à moyen terme, nous prévoyons de mettre en place des collaborations avec des bibliothèques publiques « normales ». Nous voulons que nos collections soient accessibles depuis des bibliothèques de quartier par exemple. Ainsi, une personne qui rencontrerait des problèmes de lecture avec l'âge pourrait garder ses habitudes, maintenir un lien social près de chez elle et bénéficier de l'aide de bibliothécaires pour se procurer des livres accessibles.

Quel regard portez-vous sur l'accès à la littérature des personnes dites empêchées à la lecture ? Y a-t-il encore beaucoup à faire ?

Isabelle Albanese, BSR, Lausanne

Chaque année, 70 000 livres sont publiés rien qu'en France. Or, si on additionne les livres enregistrés par toutes les bibliothèques sonores francophones en Belgique, au Canada, en France et en Suisse, on doit arriver à maximum 3 000 livres par année. Même si le travail de nos bénévoles est magnifique, le fossé est énorme. L'accès à l'information écrite n'est donc pas pleinement garanti.

Cela dit, l'arrivée de la technologie a changé beaucoup de choses. Elle n'a rien d'un gadget pour celles et ceux qui ne peuvent pas lire un document imprimé. Le format international DAISY a transformé leur rapport au texte : il leur est maintenant possible de naviguer dans un fichier numérique en consultant une table des matières. Cela n'a plus rien à voir avec les sept ou huit cassettes nécessaires pour contenir un livre. Elles étaient assez fragiles, il fallait souvent faire de nouvelles copies et renvoyer la cassette défectueuse. De plus, grâce au numérique, tous nos titres sont disponibles en permanence, il suffit d'une connexion wifi. Actuellement, nous travaillons au développement d'une application commune pour la Suisse romande et le Tessin qui permettra d'accéder en une recherche à tous nos catalogues respectifs.

Franca Taddei, Unitas, Tenero

L'accès à l'écrit dépend de l'intérêt, des capacités et de la curiosité de chacun.e. Bien sûr, il y a toujours des progrès à faire. Aujourd'hui une personne aveugle, qui sait utiliser les moyens technologiques à sa disposition, peut déjà accéder à des centaines de livres, de revues, d'essais. Il est possible de scanner des textes pour y accéder par la plage braille d'un clavier d'ordinateur ou par une synthèse vocale. Évidemment, un enregistrement enrichit le texte de nuances, il lui donne la chaleur d'une voix humaine. C'est important aussi. Mais il faut parfois patienter plusieurs mois pour qu'un livre entre dans notre catalogue.

J'imagine le futur de la Biblioteca Braille e del libro parlato dans une adaptation constante aux innovations que nous amène la technologie, car elles offrent une autonomie toujours plus grande aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Cédric Rérat, BBR, Genève

Aujourd'hui sur internet il y a de très nombreuses plateformes de livres numériques, gratuites ou payantes. L'offre est très large, mais elle est restée minime par rapport à la production littéraire francophone. L'un des projets en cours de réalisation que nous défendons depuis ses prémises et qui nous tient à cœur, est le consortium ABC (Accessible Books Consortium) : une plateforme mondiale d'échange de livres numériques regroupant plusieurs bibliothèques œuvrant pour les personnes handicapées de vue et empêchées de lire.

Dans un avenir proche et à une échelle locale, nous souhaitons nous faire mieux connaître pour que toutes les personnes qui pourraient bénéficier de nos livres puissent y avoir accès. Nous voulons également mettre en valeur notre savoir-faire dans le domaine de l'accessibilité textuelle ou audio, avec la volonté de créer de nouveaux partenariats et de pérenniser ceux que nous avons déjà : adaptations de documents scolaires pour des élèves malvoyants ou

aveugles avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) du Canton de Genève ; adaptations des brochures des votations fédérales et cantonales genevoises ; etc.

Flavia Kippele, SBS, Zurich

À un niveau mondial, seuls 5 à 7% des livres sont accessibles aux personnes aveugles ou handicapées pour la lecture. C'est très peu. Pour améliorer cette situation, nous devons agir à toutes les étapes de la chaîne de production. Les enjeux ne se limitent pas aux formats des textes numériques (fonction d'agrandissement du texte, structure et articulation des différentes parties, etc.). Pour défendre l'accès de toutes et tous à l'information écrite, nous devons nous assurer qu'il existe des moyens simples et maniables pour chercher, trouver, obtenir (physiquement ou numériquement) et enfin consulter des livres. Il nous faut, entre autres, veiller à ce qu'il existe des appareils simples d'utilisation pour des personnes aveugles et des personnes malvoyantes très âgées. Ce sera l'un des défis majeurs des prochaines années.

Propos recueillis par Nathalie Garbely en décembre 2020

Contacts

Biblioteca Braille e del libro parlato, Unitas, Tenero

www.unitas.ch

Franca Taddei, responsable de la bibliothèque : franca.taddei@unitas.ch

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), ABA, Genève

www.abage.ch

Cédric Rérat, responsable de la bibliothèque : crerat@abage.ch

Bibliothèque Sonore Romande (BSR), Lausanne

www.bibliothequesonore.ch

Isabelle Albanese, directrice : ialbanese@bibliothequesonore.ch

SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich

www.sbs.ch

Flavia Kippele, directrice : info@sbs.ch